



Demande d'immatriculation – Programmes de responsabilité élargie des producteurs (REP)

Nom du demandeur (nom commercial officiel) :		
Immatriculation demandée : <input type="checkbox"/> Peinture <input type="checkbox"/> Huile et glycol (Antigel) <input type="checkbox"/> Produits électroniques <input type="checkbox"/> Produits pharmaceutiques et objets médicaux pointus ou tranchants <input type="checkbox"/> Emballage et papier <input type="checkbox"/> Récipients à boisson <input type="checkbox"/> Piles <input type="checkbox"/> Lampes/Ampoules		
Emplacement du siège social du demandeur :		
Adresse physique :		
Adresse postale :	Province/État :	Code postal/zip :
Emplacement de l'établissement principal au Nouveau-Brunswick : (S'il y a plusieurs emplacements au Nouveau-Brunswick, veuillez sélectionner uniquement un emplacement à identifier sur ce formulaire.)		
<input type="checkbox"/> Nous ne disposons pas d'un emplacement au Nouveau-Brunswick		
Adresse physique :		
Adresse postale :	Province :	Code postal :
Les coordonnées de la personne à qui toute correspondance ou question doit être adressée :		
1. Nom :		
Courriel :		Téléphone :
Adresse postale :	Province/État :	Code postal/zip :
2. Nom :		
Courriel :		Téléphone :
Adresse postale :	Province/État :	Code postal/zip :

*Exigences en matière de renseignements pour l'immatriculation selon les alinéas 16(1)(a) à 16(1)(e), *Règlement sur les matières désignées – Loi sur l'assainissement de l'environnement* du Nouveau-Brunswick



Demande d'immatriculation – Programmes de responsabilité élargie des producteurs (REP)

Informations sur l'organisme de responsabilité des producteurs (ORP)

agissant pour le compte du demandeur :

(Si le demandeur n'a pas encore désigné un ORP pour remplir les obligations imposées par le Règlement sur les matières désignées en leur nom, le demandeur est responsable de remplir toutes les obligations en vertu du Règlement et doit fournir ses informations dans cette section. Une fois que le demandeur aura désigné un ORP, il doit informer Recycle NB de ce changement.)

Nom :

Nom de l'entreprise :

Courriel :

Téléphone :

Adresse postale :

Province :

Code postal :

Par la présente, je reconnais que ce demandeur est tenu d'aviser Recycle NB dans un délai de dix jours de tout changement aux informations fournies sur ce formulaire, conformément à l'article 17 du *Règlement sur les matières désignées*.

Nom du demandeur (en lettres moulées) :

Date :

Signature :

Soumettre

Ou retourner à : **Recycle Nouveau-Brunswick**
C.P. 308, Station A
Fredericton, N.-B. E3B 4Y9

Téléphone : 506 454-8473
Télécopieur : 506 454-8471
info@recyclenb.com